

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01217 Numéro SIREN : 800 993 735 Nom ou dénomination : 4M
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/11/2018 sous le numéro de dépôt 22112



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

11301217

Exercice ouvert le	2017	et clos le	2018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					22112
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2256-SD (art. 223-I et quinquies C), cocher la case					
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2256-SD					
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :	Adresse du siège social :
MPBATIMENT 86 avenue Paul Vaillant Couturier 94400 VITRY SUR SEINE	86 avenue Paul Vaillant Couturier 94400 VITRY SUR SEINE
SIRET : 9440075100019	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET	
-------	--

B ACTIVITE

Activités exercées	Batiment	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	----------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 25 %	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	6 207	Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %			
	PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 10 %	PV à long terme imposables à 0 %	PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de reconstruction de la défense, art. 44 terdecies		
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer - ou + selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X	
--	--	---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 14/11/2018 Lieu : VITRY SUR SEINE
	Qualité : PRESIDENT
	Nom du signataire : M MESQUITA JOSE

3. Je n'ai rien coché la case

F REPARTITION DES PRODUITS DES CERCLES ET DES SOCIÉTÉS ANONYMES ET ASSOCIATIONS D'ÉLÉMENTS INDIVIDUELS DISTRIBUÉS	
Montant global brut des distributions (1)	précédant la soustraction des impôts sur le revenu et des taxes sur les sociétés et des taxes sur les dividendes b
Montant des distributions résiduelles et des remises en argent	à la disposition des membres du conseil d'administration à la disposition des membres du conseil de surveillance c
Montant des paiements des comptes courants aux associés et aux personnes liées	à la disposition des membres du conseil d'administration à la disposition des membres du conseil de surveillance d
Montant des mandats	à la disposition des membres du conseil d'administration à la disposition des membres du conseil de surveillance e
autres que (a), (b), (c) et (d)	à la disposition des membres du conseil d'administration à la disposition des membres du conseil de surveillance f
(a) (b) (c) (d) (e) (f)	à la disposition des membres du conseil d'administration à la disposition des membres du conseil de surveillance g
Montant des distributions nettes	à la disposition des membres du conseil d'administration à la disposition des membres du conseil de surveillance h
Montant des distributions nettes négatives à attribuer aux membres du conseil d'administration	à la disposition des membres du conseil d'administration à la disposition des membres du conseil de surveillance i
Montant des distributions nettes (h)	à la disposition des membres du conseil d'administration à la disposition des membres du conseil de surveillance j

G REMUNERATIONS NETTES VERSÉES AU TITULAIRE

[illegible]

- [illegible]

M. MENCIO 197

16. *Chrysomelidae* (Colorado potato beetle)

M. M. M.

Figure 1. The effect of the concentration of the *Agrobacterium* suspension on the transformation efficiency of *Agrobacterium* strains. The *Agrobacterium* strains were incubated in the medium containing 100 mg/L of tetracycline for 24 h. The cell concentration of the *Agrobacterium* strains was adjusted to 1.0 × 10⁸ cells/mL. The cell suspension was then mixed with the plant tissue and incubated for 24 h. The plant tissue was then cultured on the medium containing 100 mg/L of tetracycline. The transformation efficiency was determined by the number of colonies on the medium containing 100 mg/L of tetracycline. The data were expressed as the mean ± SD of three independent experiments.

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU VEHICULE :

* ADRESSER LES AUTRES ETABLISSEMENTS : _____

I. CADRE DE CONCERTANT QUE LES 11/1977-1981

REMUNERATIONS

2009-2010 TERM IN POSSESSION A 15%

Monetary policy is not a simple task. The central bank has to balance the need for stability with the need for growth. The DSN is a good example of a central bank that has done this well.

1. The first step in the process is to identify the problem or issue that needs to be addressed. This involves gathering information and understanding the context of the problem.

Figure 1. The effect of the initial concentration of the monomer on the polymerization of *l*-lysine. The polymerization was carried out at 40 °C in 0.1 M NaOH solution. The initial concentration of the monomer was 0.05, 0.1, 0.2, 0.3, 0.4, 0.5, 0.6, 0.7, 0.8, 0.9, and 1.0 mol/L. The initial concentration of the initiator was 0.005 mol/L. The reaction time was 24 h. The polymerization was carried out in a 100 mL round-bottom flask. The polymerization was carried out in a 100 mL round-bottom flask. The polymerization was carried out in a 100 mL round-bottom flask.

References: B. A. Barlow, *Journal of the Royal Statistical Society*, 1997, 60, 227-244.

[illegible]

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : MPBATIMENT Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 86 avenue Paul Vaillant Couturier 94400 VITRY SUR SEINE Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 8 0 0 9 9 3 7 3 5 0 0 0 9 9 Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 1 2 0 1 7

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (i)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AI	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	12 520	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CJ	CV		
	Créances rattachées à des participations	DB	BC		
	Autres titres immobilisés	DD	BE		
	Prêts	DE	BF		
	Autres immobilisations financières *	DI	BI		
TOTAL (II)		18 352	5 832	12 520	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	EM		
		En cours de production de biens	EN		
		En cours de production de services	EP		
		Produits intermédiaires et finis	ER		
	CRÉANCES	Marchandises	ET		
		Avances et acomptes versés sur commandes	EV	8 670	
		Clients et comptes rattachés (3)*	EX	22 761	
	DIVERS	Autres créances (3)	EZ	4 835	
		Capital souscrit et appelé, non versé	EB		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	EF		
Comptes de régularisation	Disponibilités	EG	7 058		
	Charges constatées d'avance (3) *	EH			
	TOTAL (III)	43 324			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	EW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	EX			
Écarts de conversion actif * (VI)	EN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		61 672	5 832	55 845	
Renvois : (1) Hors bilan au bilan		(2) Part à moins d'un an	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

34

Exercice N

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

27

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : MPBATIMENT		Exercice N			Néant ☐ *
		Réserve	Capitaux et liabilités (intracourants)	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services* }	FD	FE	FF	
		FG	144 064 FH	FI	144 064
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	144 064 FK	FL	144 064
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
Représentation aménagements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	1 704
Autres produits (1) (11)				FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	145 768
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	2 624
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	46 745
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	64 562
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	1 169
	Salaires et traitements*			FY	16 189
	Charges sociales (10)			FZ	4 434
	Dotations aux amortissements*			GA	3 671
	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GB	
	Provisions circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
Autres charges (12)				GE	11
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	139 495
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	6 273
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	
	Revenus des autres valeurs mobilières et créances de court terme immobilisées (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	
	Capital sur provisions et transferts de charges			GM	
	Différences positives de change			GN	
	Revenus des autres opérations de valeurs mobilières de placement			GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Charges financières aux amortissements et provisions*			GQ	
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR	436
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
Total des charges financières (VI)				GU	436
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(436)
3 - RÉSULTAT COMPTABLE AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	5 837

cd-NCVOIS : voir tableau n° 2053 - Les extensions concernant cette rubrique sont décrites dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

COMPTA DE RÉSULTAT (Suite)

Désignation des produits et charges		Exercice N	
		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels exceptionnels de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations exceptionnelles	HB	
	Reprises sur provisions et autres produits exceptionnels	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles exceptionnelles de gestion	HE	260
	Charges exceptionnelles sur opérations exceptionnelles	HF	
	Dotations exceptionnelles pour amortissement et autres charges exceptionnelles	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HI	260
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		IJ	(260)
Participation des salariés aux résultats de l'exercice		(IX) IK	
Impôts sur les bénéfices *		(X) KM	
Total (I + II + III + IV + V + VI + VII + VIII + IX + X)		LN	145 788
Total (I + II + III + IV + V + VI + VII + VIII + IX + X)		EM	140 101
5 - BÉNÉFICE QUATRE (Total des produits et charges exceptionnels)		FP	5 687
RENVOIS	(1) Dont produits exceptionnels exceptionnels de gestion	HA	
	(2) Dont : - produits exceptionnels exceptionnels de gestion - produits exceptionnels exceptionnels de gestion exceptionnels	HB HC	
	(3) Dont : - Charges exceptionnelles exceptionnelles de gestion - Charges exceptionnelles exceptionnelles de gestion exceptionnelles	HE HF	
	(4) Dont charges exceptionnelles exceptionnelles de gestion exceptionnelles	HG	
	(5) Dont produits exceptionnels exceptionnels de gestion	HA	
	(6) Dont charges exceptionnelles exceptionnelles de gestion	HE	
	(6bis) Dont amortissement des souscriptions dans des titres à court terme	HX	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnels de 2001 des souscriptions dans des titres à court terme	RC	
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 724
	(10) Dont cotisations personnelles exceptionnelles	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles exceptionnelles	A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le montant des produits exceptionnels est supérieur à 100 000 € et le montant des charges exceptionnelles est supérieur à 100 000 €)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges exceptionnels antérieurs	Exercice N-1		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le formulaire 2053-SD 2018

32



(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

© Sage

Désignation de l'entreprise : N° 2054-SD 2018										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								Consécutives à une réévaluation ponctuelle ou cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D9		3			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD		KE				
CORPORELLES	Terrains			EX		EY		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	KK	KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	KN	KO			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		LP	LQ	KR				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		MS	MT	KU			
	Installations générales, agencements, aménagements divers*				KV	KW	KX				
		Matériel de transport *			KY	KZ	LA				
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau			LB	LC	LD				
		Matériel de transport			LE	LF	LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LI		LJ				
Avances et acomptes				LK		LM					
		TOTAL III		LN		LO		LP			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			SI		SJ		ST			
	Autres participations			SK		SL		SW			
	Autres titres immobilisés			SM		SN		TS			
	Prêts et autres immobilisations financières			SO		SP		TV			
		TOTAL IV		SS		ST		TS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				TU		TV		TU			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Révaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCOPI.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		D9		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		IX		IX		
CORPORELLES	Terrain			IX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		LX		MY		MC			
		Sur sol d'autrui		MK		ML		MF			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			MN		MO		MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			MP		MK		ML		
	Autres	Installations générales, agencements, aménagements divers			MQ		MI		MO		
		Matériel de transport			MV		MY		MR		
	Immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			PM		PN		MU		
		Immobilisations incorporelles et autres			PO		PP		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MV		NY		NA		NB		
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NI			
		TOTAL III		IV		NA		NB			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OY		OS		OW			
	Autres participations	JO		OX		OT		OZ			
	Autres titres immobilisés	II		OB		OC		OD			
	Prêts et autres immobilisations financières	IP		OP		OQ		OE			
		TOTAL IV		JS		JN		JH			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		H		JN		JO		JH			

*Des explications complémentaires à caractère technique sont demandées dans le formulaire n° 2032

35



TABLEAU ANNEXE N° 2054 BIS
TITRE III - IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

N° 2054 bis-SI 2018

Exercice N clos le 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation (registre de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis 3 du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'en 2018. L'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SOCIÉTÉ

Non ☒ *

CADRE A

Éléments immobilisés amortissables

Éléments amortissables supplémentaires d'amortissement

Éléments amortissables

Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col.5 (5)

Augmentation du montant brut des immobilisations

Diminution du montant brut des immobilisations

Montant des amortissements au début de l'exercice (2)

Montant des amortissements au début de l'exercice (2)

Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)

1 Concessions, brevets et droits similaires

2 Fonds commercial

3 Terrains

4 Constructions

5 Installations techniques, mat. et out. industriels

6 Autres immobilisations corporelles

7 Immobilisations financières

8 Participations

9 Autres titres immobilisés

10 TOTAL

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à l'exercice sont indiquées en colonnes 1 et 2. Les déductions qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables reçues dans les conditions définies à l'article 238 bis 3 du CGI sont indiquées en colonne 3. Le montant des amortissements au début de l'exercice est indiqué en colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément d'amortissement de l'exercice (à savoir l'excédent de la provision spéciale de l'exercice) consenti à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des amortissements au début de l'exercice ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice des amortissements consentis à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale à la fin de l'exercice est égal au produit de la colonne 1 par la colonne 5 (col.1 x col.5) « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976-1977 (EN VUE DE LA PROVISION SPÉCIALE) - POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE (EN VUE DE LA PROVISION SPÉCIALE) =
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT D'EXERCICE =
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE (EN VUE DE LA PROVISION SPÉCIALE) =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé dans leurs bilans fiscalement reconnus au 31 décembre, sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant en bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consenti à la réévaluation.

Ligne 2, insérer la partie de ce déficit imputée sur la provision spéciale par les entreprises figurant en ligne 1. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 1 et 4 par une fraction dont les dividendes sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise		N° SIRET		Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements figurant au début de l'exercice		Diminutions (amortissements figurant aux départs sortis de l'exercice et transferts)		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		TOTAL I		TOTAL I	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		TOTAL II		TOTAL II	
Terrains		PI		PI		PI	
Sur sol propre		PM		PM		PM	
Constructions		PS		PS		PS	
Sur sol d'autrui		PY		PY		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		PZ		PZ	
Autres		QD		QD		QD	
Matériel de transport		QJ		QJ		QJ	
Matériel de bureau et informatique		QK		QK		QK	
Emballages récupérables		QO		QO		QO	
TOTAL III		QX		QX		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON		OR		OR	

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AU TOTAL DE LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobiliations amortissables		DÉPARTS		ARRIVÉES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Colonne 1 Départ et arrivée		Colonne 2 Montant dégressif		Colonne 3 Montant dégressif		Colonne 4 Montant dégressif	
Frais d'établissement		N1		N2		N3	
Autres immobilisations incorporelles		N8		N9		N10	
Terrains		Q2		Q3		Q4	
Constructions	Sur sol propre	R1		R2		R3	
	Sur sol d'autrui	R8		R9		R10	
	Installations techniques et am. des bâtiments	S6		S7		S8	
Inst. techniques, mat. et outillage		T3		T4		T5	
Autres immobilisations corporelles	Inst. techniques, mat. et outillage	U2		U3		U4	
	Matériel de transport	V6		V7		V8	
	Matériel de bureau et informatique	V9		V10		V11	
	Emballages récupérables	W3		W4		W5	
TOTAL III		X6		X7		X8	
Frais d'établissement		Y1		Y2		Y3	
TOTAL IV		Y4		Y5		Y6	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		N11		N12		N13	
Total général (N1 + N2 + N3 + N4 + N5 + N6 + N7 + N8 + N9 + N10 + N11 + N12 + N13)		N14		N15		N16	

CADRE C		AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Affectation des charges réparties sur plusieurs exercices *		Colonne 1		Colonne 2	
Frais d'établissement		Z1		Z2	
Frais de distribution des obligations		Z3		Z4	

* Des exercices antérieurs, les amortissements sont transférés dans les exercices suivants.



PROVISIONS DISCUTÉES AU BILAN

Désignation de l'article (1) :

N° : *

Nature des provisions	Montant en début de l'exercice	INCRÉMENTS : 1. Augmentations de l'exercice	DIMINUTIONS : 2. Reprises de l'exercice	Montant en fin de l'exercice
		3		4
Provisions réglementées :				
Provisions pour reconstituer les agissements déloyaux et pénalités				
Provisions pour provisionnement (art. 237 bis A-I bis)				
Provisions pour hausse des prix (1)				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour dépréciation (art. 39quinquies I du C.G.I.)				
Autres provisions réglementées (1)				
TOTAL I				
Provisions pour risques et charges :				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes à marche à terme				
Provisions pour arrêts de production				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts (1)				
Provisions pour renouvellement des immobilisations*				
Provisions pour pertes éventuelles et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur charges à payer*				
Autres provisions pour risques et charges (1)				
TOTAL II				
Provisions pour dépréciation :				
Sur immobilisations :				
- incorporelles				
- corporelles				
- titres mis en équivalence				
- titres de participation				
- autres titres financiers				
- titres de créance				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation (1)*				
TOTAL III				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				
Dont : titrisations et reprises :				
- déductibles				
- non déductibles				
- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice, calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.				

(1) à détailler sur feuille séparée selon l'usage de construction du bilan, selon les modalités de l'article 39-I-5e du C.G.I.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être déduites des provisions pour dépréciation des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entité déclarante		BÂTIMENT		Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES OPÉRATIONS		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UR	UN		
	Prêts (1) (2)	UR	US		
	Autres immobilisations financières	UR	UN		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Caisse, chèques en circulation	UR			
	Autres créances clients	UR			
	Créances rattachées à des participations / Provision pour dépréciation précédemment constatée / Antérieurement constatée	UR			
	Personnel et autres ressources	UR			
	Secours et autres ressources des organismes sociaux	UR			
	Impôts sur les bénéfices	UR			
	Impôts sur la valeur ajoutée	UR			
	Impôts sur les bénéfices et autres ressources	UR			
	Groupes et associations	UR			
	Autres ressources (dont opérations relatives à des opérations de gestion et de trésorerie)	UR			
REVENUS	Intérêts	UR			
	Dividendes	UR			
	Autres revenus et autres ressources	UR			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		A plus de 5 ans 4	
Emprunts et autres emprunts conventionnels (1)		UR			
Autres emprunts et autres emprunts		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (2)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (3)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (4)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (5)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (6)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (7)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (8)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (9)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (10)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (11)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (12)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (13)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (14)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (15)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (16)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (17)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (18)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (19)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (20)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (21)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (22)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (23)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (24)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (25)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (26)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (27)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (28)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (29)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (30)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (31)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (32)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (33)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (34)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (35)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (36)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (37)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (38)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (39)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (40)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (41)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (42)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (43)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (44)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (45)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (46)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (47)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (48)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (49)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (50)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (51)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (52)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (53)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (54)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (55)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (56)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (57)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (58)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (59)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (60)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (61)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (62)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (63)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (64)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (65)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (66)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (67)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (68)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (69)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (70)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (71)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (72)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (73)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (74)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (75)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (76)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (77)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (78)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (79)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (80)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (81)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (82)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (83)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (84)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (85)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (86)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (87)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (88)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (89)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (90)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (91)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (92)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (93)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (94)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (95)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (96)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (97)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (98)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (99)		UR			
Emprunts et autres emprunts conventionnels (100)		UR			

Désignation de l'entreprise		Néant ☐		Exercice clos le : 31/12/2017	
I. RÉINTEGRATIONS				NETTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
				WA	5 687
Rémunération des dirigeants				WB	
Entreprises (cf. annexe 1)				WC	
Avantages personnels non déductibles (amortissements, participation, etc.)				WD	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.)				WE	
Fraction des loyers à réintégrer des locaux affectés à l'activité				WF	
Provisions des sociétés à participation (cf. tableau 2058-B, page 10)				WG	
Amendes et pénalités				XW	263
Réintégrations prévues à l'article 156 du CGI				XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 10)				YZ	
Quote-part				K7	
Régimes d'imposition particuliers et particuliers imposables					
Membre d'un foyer fiscal				18	
à long terme				2N	
Préjudice fiscal de l'exercice				WN	
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM (cf. annexe 1)				XP	
Réintégrations diverses à détailler sur feuille séparée				WD	260
Réintégration des charges afférentes à l'activité				Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité				YZ	
TOTAL I				WR	6 207
II. DÉDUCTIONS				NETTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par le déclarant				WT	
Provisions et charges à caractère déductible				WU	
Plus-values				WV	
à long terme				WH	
Autres déductions				WP	
Fraction des plus-values				WW	
Régime des sociétés mères				XB	
Dédution autorisée en titre				XY	
Majoration d'amortissement				XD	
Mesures d'incitation				XF	
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM (cf. annexe 1)				XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuille séparée				YG	
Dédution des produits affectés				Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				XI	6 207
Déficit de l'exercice reporté en arrière				XJ	
Déficits antérieurs imputés				XL	6 207
RÉSULTAT FISCAL				XO	



TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD2018

Désignation de l'entreprise				Neant ☐		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice précédent à la clôture de l'exercice précédent	Affectations		- Réserves légales	ZB	
	Résultat de l'exercice précédent			- Autres réserves	ZD	
	Prévisions sur impôts			ZE		
	TOTAL I	TOTAL II		TOTAL III		
RENSEIGNEMENTS DIVERS						
ENGAGEMENTS	Engagements de créance-bail mobilier	YQ				
	Engagements de créance-bail immobilier	YR				
	Engagements de créance-bail financier	YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES VALEURS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance	YT		40 098		
	Locations, charges locatives et de copropriété	YQ		11 169		
	Personnel extérieur à l'entreprise	YU				
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	SS		4 438		
	Rétrocessions d'immobilisations, commissions, etc.	YV				
	Autres comptes	ST		10 868		
	Total du poste correspondant à la ligne IV du tableau n° 2052	ZJ		64 562		
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle (CVAE)	YV				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	YZ		1 169		
TVA	Montant de la TVA déductible	YY		28 537		
	Montant de la TVA déductible compensable	YZ		10 802		
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des années DADS de 2017)*	OB		16 189		
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première cession pour le régime simplifié d'imposition*	OS				
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société*	ZK		%		
	Numero de centre de gestion agréé*	XP		ZR		
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RC				
	Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel en 2017	RII				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre de groupe	JA	Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	Plus-values à 15%	JN	Imputations	JC
			Plus-values à 15%	JP	Plus-values à 0%	JO
			Plus-values à 15%	JQ	Imputations	JF
Si vous relevez du régime de groupe, indiquez la société mère						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2058-C-SD2018 ou dans le manuel n° 2058-C-SD2018 pour le régime de groupe.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

34

Néant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉGULIÈRE

Nature et date d'acquisition des éléments de l'AS*		Valeur d'origine	Amortissements cumulés	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

4.2.2. **Indicateur : le nombre de plus de quatre-vingt réalisées ***

	Période de vente (1)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (2)	Plus-values (3)		Plus-values taxables à 19% (1)
			Moins-values (4)	Plus-values (5)	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

Fractiunile speciale de la provizion speciale de reabilitare au fost de 13,49% în 2010.

[illegible]

15 Apports nets différents aux éléments cédés mais en contrepartie de biens ou services par une composition légale

Atendiendo a los dos principios en comparación, es conveniente tener presente que el primer principio se refiere a la totalidad de la vida humana, y el segundo a la totalidad de la vida humana en el mundo. El primer principio se refiere a la totalidad de la vida humana, y el segundo a la totalidad de la vida humana en el mundo.

de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis par l'entreprise, à la date de clôture de l'exercice, pour un montant de 1 000 000 de francs.

18 Preuve des points de production des titres relevant du régime des places d'attente.

¹⁹ Pour une réflexion exhaustive aux émanées de provisions pour le recouvrement des créances, voir le rapport de la Commission des comptes de la Nation sur le budget de l'Etat pour 1997, p. 107.

20. Do you think that the following are good reasons for not using a calculator?

Autres éléments

Désignation de l'entreprise :

- en tant que titulaire d'un titre de l'IR

5-10

Néant

☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus chers de moins de 100 millions est prise en compte les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées ^a	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (et majorées à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies du CGI)				
TOTAL					
Origine		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	N-1			
	sur 3 ans au titre de	N-2			
		1			
		N-3			
	Sur 10 ans ou sur une durée	N-3			
	différente (art. 39 quaterdecies	N-4			
	du CGI)	N-5			
	1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI)	N-6			
	(à préciser au titre de :	N-7			
		N-8			
	N-9				
TOTAL					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values affrortées aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés séparément)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des expériences concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

25

Désignation de l'entreprise :

Néant ☐ *

① Entreprises sur adhésions ou sur les sociétés

② Entreprises sur adhésions ou sur les sociétés

Rapport de l'entreprise sur les moins-values à long terme (N-1) et (N-2)

Gains ou pertes sur les moins-values à long terme (N-1) et (N-2)

Gains ou pertes sur les moins-values à long terme (N-1) et (N-2)

I - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME SOUSCRIPTION À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Moins-values		Moins-values à long terme (N-1)	Moins-values à long terme (N-2)	Solde des moins-values à long terme (N-1)
①		②	③	④
Moins-values à long terme	N			
Moins-values à long terme	N-1			
Moins-values à long terme	N-2			
Moins-values à long terme	N-3			
Moins-values à long terme	N-4			
Moins-values à long terme	N-5			
Moins-values à long terme	N-6			
Moins-values à long terme	N-7			
Moins-values à long terme	N-8			
Moins-values à long terme	N-9			
Moins-values à long terme	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUSCRIPTION À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Moins-values		Moins-values à long terme (N-1)	Moins-values à long terme (N-2)	Moins-values à long terme (N-3)	Moins-values à long terme (N-4)	Moins-values à long terme (N-5)	Moins-values à long terme (N-6)	Moins-values à long terme (N-7)	Moins-values à long terme (N-8)	Moins-values à long terme (N-9)	Moins-values à long terme (N-10)	Solde des moins-values à long terme (N-1)
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨	⑩	⑪	⑫
Moins-values à long terme	N											
Moins-values à long terme	N-1											
Moins-values à long terme	N-2											
Moins-values à long terme	N-3											
Moins-values à long terme	N-4											
Moins-values à long terme	N-5											
Moins-values à long terme	N-6											
Moins-values à long terme	N-7											
Moins-values à long terme	N-8											
Moins-values à long terme	N-9											
Moins-values à long terme	N-10											

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme et l'impôt sur le revenu sont calculés sur la base des données déclarées par l'entreprise (N-1) et (N-2) pour les exercices clos à compter du 31 décembre 2017.

* Des explications concernant cette rubrique sont disponibles sur le site de l'administration fiscale.

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
 (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

N° 2059-D-SD2018

Désignation de l'entreprise : XXXXXXXXXXXXNéant ☐ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme

		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EXEMPLE A 20 : À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		N° SIRET		Néant ☐ *	
Si l'entreprise est soumise à l'obligation d'information fiscale, le déclarant doit joindre la déclaration de la société mère de groupe.					
Exercice considéré		Date de fin de l'exercice		Durée de l'exercice en mois	
I - Chiffres d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et prestations				OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et droits de				OB	
Plus-value de cession d'immobilisations corporelles et financières				OC	
Revenus de location de biens immobiliers au compte de tiers				OD	
TOTAL 1 OA					
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la CVAE					
Autres produits de gestion courante (hors dotation de				OE	
Produits financiers nets d'impôts et autres charges				OF	
Subventions de production reçues				OG	
Variation de réserve des réserves				OH	
Transferts de charges d'exploitation de la valeur ajoutée				OI	
Revenus de location de biens immobiliers au compte de tiers				OJ	
TOTAL 2 OB					
III - Charges à retenir pour le calcul de la CVAE					
Charges				OK	
Variation de réserve des réserves				OL	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des				OM	60 000
Loyers et redevances, à l'exception de ceux de				ON	4 000
Taxes d'habitation de la valeur ajoutée				OO	
Autres taxes et contributions (hors dotation de				OP	
Charges financières, hors dotation de				OQ	
Impôts sur le revenu de la valeur ajoutée				OR	
Mises à disposition de biens immobiliers				OS	
Mises à disposition de biens mobiliers				OT	
TOTAL 3 OQ					64 000
IV - Valeur ajoutée - Valeur ajoutée					
Valeur ajoutée nette				OU	64 000
V - Coût de la valeur ajoutée					
Valeur ajoutée nette				OV	64 000
Coût de la valeur ajoutée				OW	
TOTAL 4 OV					
Valeur ajoutée nette				OX	
Coût de la valeur ajoutée				OY	
TOTAL 5 OX					
Valeur ajoutée nette				OZ	
Coût de la valeur ajoutée				OA	
TOTAL 6 OZ					
Valeur ajoutée nette				OB	
Coût de la valeur ajoutée				OC	
TOTAL 7 OB					
Valeur ajoutée nette				OD	
Coût de la valeur ajoutée				OE	
TOTAL 8 OD					
Valeur ajoutée nette				OF	
Coût de la valeur ajoutée				OG	
TOTAL 9 OF					
Valeur ajoutée nette				OH	
Coût de la valeur ajoutée				OI	
TOTAL 10 OH					
Valeur ajoutée nette				OJ	
Coût de la valeur ajoutée				OK	
TOTAL 11 OJ					
Valeur ajoutée nette				OL	
Coût de la valeur ajoutée				OM	
TOTAL 12 OL					
Valeur ajoutée nette				ON	
Coût de la valeur ajoutée				OO	
TOTAL 13 ON					
Valeur ajoutée nette				OP	
Coût de la valeur ajoutée				OQ	
TOTAL 14 OP					
Valeur ajoutée nette				OR	
Coût de la valeur ajoutée				OS	
TOTAL 15 OR					
Valeur ajoutée nette				OT	
Coût de la valeur ajoutée				OU	
TOTAL 16 OT					
Valeur ajoutée nette				OV	
Coût de la valeur ajoutée				OW	
TOTAL 17 OV					
Valeur ajoutée nette				OX	
Coût de la valeur ajoutée				OY	
TOTAL 18 OX					
Valeur ajoutée nette				OZ	
Coût de la valeur ajoutée				OA	
TOTAL 19 OZ					
Valeur ajoutée nette				OB	
Coût de la valeur ajoutée				OC	
TOTAL 20 OB					
Valeur ajoutée nette				OD	
Coût de la valeur ajoutée				OE	
TOTAL 21 OD					
Valeur ajoutée nette				OF	
Coût de la valeur ajoutée				OG	
TOTAL 22 OF					
Valeur ajoutée nette				OH	
Coût de la valeur ajoutée				OI	
TOTAL 23 OH					
Valeur ajoutée nette				OJ	
Coût de la valeur ajoutée				OK	
TOTAL 24 OJ					
Valeur ajoutée nette				OL	
Coût de la valeur ajoutée				OM	
TOTAL 25 OL					
Valeur ajoutée nette				ON	
Coût de la valeur ajoutée				OO	
TOTAL 26 ON					
Valeur ajoutée nette				OP	
Coût de la valeur ajoutée				OQ	
TOTAL 27 OP					
Valeur ajoutée nette				OR	
Coût de la valeur ajoutée				OS	
TOTAL 28 OR					
Valeur ajoutée nette				OT	
Coût de la valeur ajoutée				OU	
TOTAL 29 OT					
Valeur ajoutée nette				OV	
Coût de la valeur ajoutée				OW	
TOTAL 30 OV					
Valeur ajoutée nette				OX	
Coût de la valeur					

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

Neant ☐

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) M Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

JK

LISTE DES PERSONNES CONCERNÉES

Désignation des personnes concernées

II - CAS DE DÉTACHÉ PAR LES PERSONNES CONCERNÉES			
Titre (2)	Nom patronymique	Prénoms	
N° de passeport	N° de résidence	N° de permis ou actions	
Naissance	Sexe	Adresse	
	Code Postal	Ville	
Titre (2)	Nom patronymique	Prénoms	
N° de passeport	N° de résidence	N° de permis ou actions	
Naissance	Sexe	Adresse	
	Code Postal	Ville	
Titre (2)	Nom patronymique	Prénoms	
N° de passeport	N° de résidence	N° de permis ou actions	
Naissance	Sexe	Adresse	
	Code Postal	Ville	
Titre (2)	Nom patronymique	Prénoms	
N° de passeport	N° de résidence	N° de permis ou actions	
Naissance	Sexe	Adresse	
	Code Postal	Ville	
Titre (2)	Nom patronymique	Prénoms	
N° de passeport	N° de résidence	N° de permis ou actions	
Naissance	Sexe	Adresse	
	Code Postal	Ville	
Titre (2)	Nom patronymique	Prénoms	
N° de passeport	N° de résidence	N° de permis ou actions	
Naissance	Sexe	Adresse	
	Code Postal	Ville	
Titre (2)	Nom patronymique	Prénoms	
N° de passeport	N° de résidence	N° de permis ou actions	
Naissance	Sexe	Adresse	
	Code Postal	Ville	

SAS MPBATIMENT
SOCIETE A ACTION SIMPLIFIE
AU CAPITAL DE QUARANTE MILLES EUROS (40.000,00 €)
SIEGE SOCIAL : 86 AVENUE PAUL VAILLANT COUTURIER - 94500 VITRY SUR
SEINE
N° SIREN : 800 993 735 RCS DE CRETEIL

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
31 DECEMBRE 2017

L'assemblée est présidée par Monsieur MESQUITA José, président, *présent et acceptant, qui 38% des parts sociales*). *Sont présents Monsieur MESQUITA Jordan, présent et acceptant, qui possède 37% des parts sociales et Monsieur VLONGA Ioan, présent et acceptant, qui possède 25% des parts sociales.*

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- > **1°** les récépissés des lettres recommandées de convocation ;
- > **2°** le rapport de gestion du gérant ;
- > **3°** le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée ;
- > **4°** les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017.

Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant affectation du résultat.

Lecture est donnée du rapport de la présidence et la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Première résolution : L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture des rapports du Gérant, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31/12/2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux Gerants dans l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution : L'assemblée générale des associés après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Gérants relatif aux conventions dites réglementées prévues par l'article L 223-19 du Code de commerce, prend acte de ce rapport et en approuve les termes.

Troisième résolution : L'Assemblée générale des associés prend acte que le résultat de l'exercice fait apparaître une perte de 6 207 euros, que les associés décident d'affecter :

- Report à nouveau débiteur : 6 207.00 €

Quatrième résolution :

L'Assemblée générale des associés après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, prend acte que le Président Monsieur MESQUITA José a perçu une rémunération de 16 189 euros et l'associé Monsieur MESQUITA Jordan a perçu aucune rémunération.

L'assemblée met aux voix et approuve purement et simplement.

Résolution finale

L'assemblée ordinaire des associés donne tous les pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes les formalités qui seront nécessaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance et par les gérants.

Fait à Maisons Alfort

Le 29 juin 2018

Le gérant

